

Modalités d'examens à distance M1 Droit public et M2 Droit public (DPE / DERA) - Convocation

Chers étudiants

Ci-dessous les modalités d'examen à distance pour le master droit public (1 et 2, DERA et DPE). Elles tiennent lieu de convocation et vous sont envoyées à vos adresses mail personnelles et étudiantes. Elles sont en outre disponibles sur l'espace UMTICE ainsi que sur le site Internet du Master.

Prenez note de ces remarques importantes :

- **pour les oraux** : l'enseignant vous contactera par whatsapp ou skype au numéro que vous avez indiqué – merci de présenter votre carte étudiante

- **pour les écrits** :

X ils se déroulent uniquement sur UMTICE (espace « M1 Examens 2019 2020 » ou « M2 Examens 2019 2020 » ; pas de clé d'inscription)

X le jour de l'épreuve, le sujet sera mis en ligne à 9h ; vous devrez cliquer sur l'icône de la main avec une feuille pour accéder au sujet

X vous avez 24 h pour composer et soumettre votre travail en utilisant le bouton « déposer mon devoir » ; attention celui-ci n'apparaît que si vous êtes inscrit en tant que participant au devoir

X si vous n'avez pas d'ordinateur, composez sur des feuilles, à l'ancienne, prenez les en photo (en mettant votre appareil bien parallèle à la feuille) et envoyez les par mail

X si vous avez accès, de fait, à tout ce que vous voulez, aucune forme de plagiat ne sera acceptée (et d'ailleurs, toutes vos copies seront passées au détecteur).

X tentez toujours de vous connecter au moins 1H avant le début de l'épreuve et écrivez-nous si vous avez des difficultés, nous trouverons une solution rapide pour vous envoyer le sujet

X merci de laisser vos copies en format modifiable (odt, doc etc.) => pas de PDF

X votre nom de fichier sera composé de la façon suivante : formation - nom-prénom- matière (M1-ricou-benjamin-droitdesservicespublics)

Relisez plusieurs fois ces règles et merci de les respecter scrupuleusement

Bonnes révisions, et bon courage.

Le Mans, le 8 avril 2020

B. Ricou, H. Raspail

M2 DROIT PUBLIC (DPE – DERA)

Date	Matière	MCC (1)	MCC (2)	Durée	Temps de préparation	application	Ordre de passage avec heures de passage	Nature de l'exercice	Remarques éventuelles
Date de dépôt du sujet sur UMTICE de S. Cassella + sujet envoyé sur adresse étudiante : le 14.04 à 9h	Responsabilités publiques II	Passage en CC	écrit	72h	néant	Néant	néant	v. mail envoyé par S. Cassella le 3 avril	Envoi des copies à l'adresse : sarah.cassella@univ-lemans.fr
22 avril, 9h	Préparation aux concours administratifs	CT à distance	écrit	24h	néant	Néant	néant	Note de synthèse opérationnelle	
23 avril, 9h	Droit des étrangers de droit commun + Droit des réfugiés et apatrides	CT à distance	écrit	24h	néant	néant	néant	Cas pratique	Toute documentation étant de fait autorisée, les sources devront être citées dans la copie.
21 avril, 9h	Droit public des activités en réseau	CT à distance	oral	10 minutes	aucun	whatsapp	Aboukkassim : 09h00 Bessau : 09h15 Bethry : 09h30 Bouchet : 09h45 Charvet : 10h00 Chtani : 10h15 Kapanadze : 10h30 Kouassi : 10h45 Moubaya : 11h00 Sow : 11h15 Moustapha : 11h30 Nchekoua : 11h45	Questions de cours	
27 avril, 9h	Autorités de régulation	CT à distance	écrit	24h	néant	néant	néant	Exercices pratiques	
24 avril, 9h	Droit international économique	CT à distance	oral	15 minutes	15 minutes	whatsapp	Aboukkassim : 9h00 Bessau : 9h15 Bethry : 9h30 Bouchet : 9h45 Charvet : 10h00 Chtani : 10h15 Kapanadze : 10h30 Kouassi : 10h45 Moubaya : 11h00 Sow : 11h15 Moustapha : 11h30 Nchekoua : 11h45	Question de réflexion à présenter en 6-8 minutes + discussion	
29 avril, 9h	Espagnol	CT à distance	Ecrit	24h	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Questions de réflexion	